

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le SIS 67 et le Port de Strasbourg renforcent leur coopération pour mieux prévenir et gérer les situations d'urgence sur les emprises portuaires

À l'occasion du centenaire du Port de Strasbourg, le Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin (SIS 67) et le Port de Strasbourg signent une convention de partenariat visant à renforcer leur coopération et leur capacité d'intervention face aux situations d'urgence sur les installations et bassins portuaires.

Cette convention formalise une collaboration opérationnelle entre les deux acteurs afin d'améliorer la réactivité et l'efficacité des interventions en cas de sinistre, de pollution ou de situation de crise. Elle repose sur un principe essentiel : mieux connaître les infrastructures, les risques et les contraintes de chacun pour être en mesure d'agir de manière coordonnée, en fonction des domaines de compétence respectifs, lorsque la situation l'exige.

Développer une culture commune de la gestion des risques

La convention prévoit la mise en place de formations réciproques, destinées à permettre aux équipes du SIS 67 et du Port de Strasbourg de mieux comprendre leurs organisations, leurs métiers et leurs contraintes opérationnelles.

Ces formations pourront notamment porter sur le fonctionnement des réseaux et ouvrages portuaires, l'évaluation et la prévention des risques, la gestion des risques technologiques et naturels, ou encore la lutte contre les pollutions aquatiques et terrestres. Elles pourront également s'appuyer sur l'intervention d'organismes spécialisés dans le domaine des pollutions, notamment le Cedre (Brest).

Les deux partenaires s'engagent également à organiser des exercices de crise communs, permettant de tester les dispositifs, de mieux préparer les équipes et de tirer collectivement les enseignements des situations rencontrées. Ces exercices contribueront à améliorer en continu les pratiques opérationnelles et la coordination entre les différents intervenants.

Des moyens mutualisés pour renforcer la capacité d'intervention

La convention prévoit par ailleurs la mise à disposition de matériel de lutte contre les pollutions appartenant au Port de Strasbourg, notamment des équipements permettant de contenir et de traiter une pollution sur les bassins portuaires.

Le SIS 67 pourra ainsi mobiliser, en dehors des heures de fonctionnement du centre technique du Port de Strasbourg, des équipements comprenant notamment un barrage flottant ainsi que des éléments flottants et absorbants. Une nouvelle remorque spéciale est en cours d'acquisition. Le SIS 67 assurera leur acheminement jusqu'au lieu d'intervention et leur utilisation par du personnel qualifié.

Cette organisation vise à permettre une mobilisation rapide des moyens adaptés, notamment en dehors des heures habituelles de présence des équipes du Port de Strasbourg, et plus largement une mutualisation sur la zone d'intervention bas-rhinoise du SIS 67.

Partager l'information pour gagner en réactivité

La convention prévoit également le partage avec le SIS 67 des données cartographiques nécessaires à la préparation et à la conduite des interventions : plans des infrastructures portuaires, localisation des équipements de lutte contre les pollutions et localisation des points d'eau incendie.

Ces informations, régulièrement mises à jour, doivent permettre aux services de secours de disposer d'une meilleure connaissance de leur environnement d'intervention et de faciliter ainsi la prise de décision en situation d'urgence.

Plus largement, le SIS 67 et le Port de Strasbourg souhaitent mettre en place des procédures communes pour la gestion des situations de crise, renforcer le partage d'informations et développer des doctrines partagées, régulièrement actualisées.

Une coopération inscrite dans la durée

Au-delà de la signature de cette convention, le partenariat repose sur une démarche d'amélioration continue, avec des évaluations régulières de l'efficacité des interventions, de la qualité des formations et de la pertinence des actions menées conjointement.

Pour le SIS 67 comme pour le Port de Strasbourg, cette coopération traduit une volonté commune de renforcer la prévention des risques, de préparer collectivement les équipes aux situations de crise et de contribuer à la sécurité des activités et des personnes sur les bassins portuaires.

À PROPOS DES PORTS DE STRASBOURG

Deuxième port fluvial de France, 1ère gare fret d'Alsace et véritable plateforme multimodale de transports, le Port de Strasbourg représente chaque année environ 7 Mt de trafic massifié de marchandises – fluvial et ferroviaire – et plus de 300 000 manutentions pour le trafic conteneurs.

Le Port de Strasbourg est au cœur des enjeux de transition du territoire. Ils sont un acteur majeur de la massification des flux de marchandises au niveau local et national et du report modal vers les transports ferroviaires et fluviaux, moins émetteurs.

Ils sont également engagés dans la décarbonation de leurs activités, notamment au travers d'une démarche d'écologie industrielle opérationnelle depuis près de 10 ans et d'un réseau de chaleur de récupération actif depuis 2021.

Le Port de Strasbourg allie développement économique et transition écologique. Il rassemble ainsi 500 entreprises et plus de 10 000 emplois directs sur les différents sites portuaires du Bas-Rhin, de Lauterbourg à Marckolsheim.

Le Port de Strasbourg dispose de deux filiales qui participent au dynamisme économique et touristique du territoire :

- **Rhine Europe Terminals**, qui gère les terminaux conteneurs ;
- **Batorama**, qui propose des circuits touristiques en bateau et constitue l'une des attractions touristiques majeures de la région.
-

Site internet : www.strasbourg.port.fr

Contact presse : Port de Strasbourg – pas@strasbourg.port.fr – Tél. 03 88 21 74 13

À PROPOS DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DU BAS-RHIN

Le service d'incendie et de secours du Bas-Rhin - SIS 67 - est un établissement public ayant pour mission la défense incendie, les secours et les soins d'urgence aux personnes et la protection des animaux, des biens et de l'environnement.

En 2025, le SIS 67 a réalisé 67 000 interventions, soit une intervention toutes les 7 minutes 50 secondes, pour un total de 102 000 sorties d'engins.

Pour réaliser ses missions, le SIS 67 s'appuie sur un effectif de plus de 700 sapeurs-pompiers professionnels, 4200 sapeurs-pompiers volontaires et 170 personnels administratifs et techniques.

La prise en compte du risque fluvial par le SIS 67 est un enjeu depuis de nombreuses années. Les acquisitions du bateau-pompe Europa 1 et celle du Centre rhénan de formation et d'entraînement aux risques fluviaux (CRERF) ainsi que la mise en œuvre d'une unité d'intervention à bord des navires et de bateaux en sont les principaux marqueurs. La collaboration avec le port autonome de Strasbourg s'inscrit dans cette continuité.

Site internet : www.sis67.alsace

Contact presse : Service d'incendie et de secours du Bas-Rhin – SIS 67 – nathalie.fournaise@sis67.alsace – Tél. 03 90 20 70 00